

Fiche Technique
No. d'article 2610-20

Induline GL-350

Apprêt solvanté, pour la protection contre le bleuissement, coloré, lasurant

Domaines d'application

Pour le traitement préventif contre le bleuissement de tous bois en plein air et non enterrés. Pour éléments de construction en bois ayant ou n'ayant pas les dimensions exactes, par exemple fenêtres, portes, coffrages etc.

Propriétés

Lasure de préservation du bois, fongicide, disponible en teintes lasurantes attrayantes.

Label de qualité

Le produit a été décerné le label de qualité "RAL-Holzschutz-mittel" après évaluation officielle de l'efficacité contre les parasites du bois et l'évaluation officielle de son caractère inoffensif en matière de santé et environnement lors d'une utilisation conformément aux dispositions. Certificat RAL No. 924.

Mise en œuvre

à la peinture, au trempage, installation de couchage par aspersion. Pulvérisation dans des installations fermées seulement. Après l'avoir remué soigneusement, Induline GL-350 sera prêt à l'emploi. Lors de l'utilisation de grands fûts et après une pause prolongée remuer le contenu du fût. Bien couvrir les cuves de trempage après l'emploi. Le support doit être pro-

Caractéristiques techniques

Densité:	env. 0,85 g/cm ³ à +20°C
Viscosité:	env. 12 secondes, coupelle viscosimétrique 4 mm à + 20°C
Liant :	résines alkyde
Point d'éclair :	env. 37°C
Odeur :	inodore après séchage
Conditionnement:	fûts en fer-blanc de 2,5 l et 30 l
Teintes:	2610 incolore, 2611 hemlock, 2612 pin, 2613 chêne claire, 2614 afrormosia, 2615 teck, 2616 noyer, 2617 palissandre, 2618 afcélia, 2620 teintes spéciales

pre, exempt de graisse, de salissures, de cire et de poussière. Taux d'humidité du bois : bois résineux 15 % au maximum, bois feuillus 12 % au maximum. Après séchage, Induline GL-350 peut être traité avec toutes lasures usitées. Vérifier la teinte et la compatibilité avec le support (faire un test). Ne pas appliquer le produit en tant que couche unique pour surfaces extérieures exposées aux intempéries.

Consommation/Quantité d'application

Efficacité contre le bleuissement lors d'une quantité d'application entre 160 et 200 ml par m².

Séchage

env. 12 h (par 20°C et sous une humidité relative de l'air de 65%)
Prolongation du temps de séchage par basses températures et sous

une humidité relative de l'air élevée.

Matière active

0,55 % Dichlofluaniid
100 g de l'agent contiennent 0,55 g Dichlofluaniid.

Stabilité au stockage

Stocker en fûts d'origine fermés, au sec et au frais.

Observations

Les agents de préservation du bois contiennent des matières biocides pour la protection du bois contre les parasites. De ce fait, ne les appliquer que selon le mode d'emploi et dans les domaines d'application agréés. L'emploi abusif peut nuire à la santé et à l'environnement. Ne pas traiter du bois en contact direct avec des

aliments ou des aliments pour bétail. Ne pas laisser pénétrer ni le produit ni les résidus du produit dans les eaux, le sol ou la canalisation. Pour plus de détails voir la Fiche de Renseignements « Manipulation de produits de préservation du bois » établie par Industrieverband Holzschutzmittel Deutsche Bauchemie e.V.

Des réclamations éventuelles concernant des teintes spéciales ne seront acceptées qu'à condition de la réalisation d'une application test (échantillon) avant l'exécution des travaux qui nous doit être présentée pour l'élimination du vice. Les réclamations faites après la mise en œuvre ne peuvent pas être acceptées.

Contrôle de qualité

La qualité de nos produits de préservation du bois est contrôlée selon les critères de contrôle RAL GZ 830.

Outils, nettoyage

Nettoyer les outils immédiatement après l'emploi avec le solvant V 101. Eliminer les résidus de nettoyage conformément aux prescriptions en vigueur.

Données de sécurité

Indications de danger :

Inflammable.

Toxique pour les organismes aquatiques. Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Nuisible à la santé : Peut entraîner une lésion du poumon en cas d'ingestion.

Risque de peau sèche et gercée par contact répété.

Consignes de sécurité :

Conserver hors de la portée des enfants.

Tenir à l'écart d'aliments, de boissons et d'aliments pour bétail.

Lors des travaux n PAS manger, ne PAS boire et ne PAS fumer.

Ne pas respirer les vapeurs /les aérosols.

Eviter le contact avec la peau.

En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement et abon-

damment à l'eau et consulter un médecin.

Pendant l'application porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.

Eviter la libération dans l'environnement.

Se procurer des instructions particulières/Consulter la Fiche de Données de Sécurité.

Ne pas faire vomir en cas d'ingestion. Consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

Contient Dichlofluanid, acides gras C6-19 ramifiés, sels acidocobalteux (2+), 2-Butanonoxim. Peut entraîner des réaction allergiques.

Code produit : HSM-LV 30

Elimination

Eliminer les résidus importants du produit conformément aux prescriptions en vigueur et en emballage d'origine. Recyclage des fûts complètement vides.

Code Déchets 03 02 03 produits de préservation du bois chlororganiques

Ecologie

Ne pas laisser pénétrer dans les eaux, la canalisation ou le sol. WGK (catégorie de pollution des eaux) 2

Etiquetage

GefStoffV : Xn Nocif

GGVS/ADR : classe 3, III
UN 1263

Vorstehende Angaben wurden aus unserem Herstellerbereich nach dem neuesten Stand der Entwicklung und Anwendungstechnik zusammengestellt.

Da Anwendung und Verarbeitung außerhalb unseres Einflusses liegen, kann aus dem Inhalt des Merkblattes keine Haftung des Herstellers abgeleitet werden. Über den Inhalt des Merkblattes hinausgehende oder abweichende Angaben bedürfen der schriftlichen Bestätigung durch das Stammwerk.

Es gelten in jedem Fall unsere allgemeinen Geschäftsbedingungen. Mit Herausgabe dieses technischen Merkblattes verlieren vorangegangene ihre Gültigkeit.

F 2610 - 11.06.doc

